

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES  
RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA  
PECHE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



SPA-FR-11-00  
03/01/2024

# Plan d'orientation stratégique de l'institut national agronomique de Tunisie

2023-2025

## Table des matières

I.	Présentation de l'établissement .....	1
II.	Mission, Visions et Valeurs de l'établissement .....	2
	1. Mission : .....	2
	2. Finalité et vision stratégique : .....	3
	3. Valeurs de l'établissement : .....	3
III.	Introduction au plan d'orientation stratégique : .....	4
IV.	Les axes d'orientation stratégiques .....	5
	Axe 1 : Amélioration continue des curricula et de l'esprit d'entrepreneuriat pour une meilleure employabilité des apprenants et visibilité de l'INAT. ....	6
	Axe 2: Renforcement des partenariats académiques, professionnels et sociétaux à l'échelle nationale et internationale. ....	7
	Axe3: Mise à niveau des compétences du personnel académique, administratif et technique. ....	
	Axe 4 : Promotion d'une politique de recherche orientée vers le développement durable; l'innovation scientifique, pédagogique et didactique pour la diffusion des techniques et technologies pertinentes. ....	8
	Axe5 Dynamisation de la vie universitaire et encouragement des activités extra-pédagogiques en lien avec la profession pour un meilleur savoir être et savoir faire des apprenants. ....	9

## I. Présentation de l'établissement

L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) est un établissement d'enseignement supérieur agricole sous la double tutelle du ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Il est raccordé d'une part à l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) et d'autre part à l'Université de Carthage (UCAR).

L'établissement est implanté sur deux sites : Cité El Mahrajène pour l'institut et le domaine de Mornag pour la ferme expérimentale. L'institut s'étend sur un domaine de 8 ha, avec une superficie couverte de 12 108 m<sup>2</sup> ; il jouxte le MARHP avec l'ensemble de ses départements. Il est à 3 Km du centre-ville et à 4 Km de l'aéroport Tunis - Carthage. Il jouit d'un excellent environnement socioculturel et sportif.

L'INAT constitue la plus ancienne école d'ingénieurs de Tunisie et d'Afrique. A sa création, le 17 octobre 1898, il portait la dénomination d'Ecole Coloniale d'Agriculture de TUNIS "E.C.A.T". Il formait les futurs ingénieurs-techniciens destinés à exercer le métier d'agriculteur dans toutes les colonies françaises. L'enseignement s'étendait sur deux années jusqu'à la rentrée de 1947, où une troisième année d'études a été ajoutée.

Au lendemain de la proclamation de l'autonomie interne de la Tunisie suivie en 1956 de l'indépendance, le décret du 10 novembre 1955 a institué l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Tunis "E.S.A.T."; à cette époque l'école n'englobait qu'une dizaine d'étudiants tunisiens. A partir de 1960, une réforme de l'enseignement a été amorcée, ainsi qu'une action en collaboration avec l'université pour la formation des formateurs. L'objectif était de produire des ingénieurs gestionnaires et développeurs adaptés aux nouvelles techniques agricoles de l'époque.

A la rentrée de 1963, une 4<sup>ème</sup> année d'études fut ajoutée (une année préparatoire et trois années de formation technique) et l'Ecole prit le nom d'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Tunis "E.N.S.A.T.". Le nombre d'étudiants a commencé à augmenter avec la promulgation de la loi 64-5 du 12 mai 1964 portant sur la nationalisation des terres agricoles, pour répondre au besoin pressant de remplacer les ingénieurs étrangers et de moderniser l'agriculture.

Un troisième cycle sur deux années d'études conduit partiellement avec l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon (INAPG, France) a démarré en 1968. Ce cycle permettait d'avoir le grade d'Ingénieur Principal. La même année, l'école a été rattachée à la Faculté des Sciences de Tunis sous le nom de Faculté d'Agronomie de Tunis et le régime de formation change en deux années à la Faculté des Sciences de Tunis (SN1 + SN2) et deux années d'enseignement technique à la Faculté d'Agronomie de Tunis.

A partir de la rentrée 1970, l'école se détache de l'université et prend son appellation actuelle d'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT).

Des réformes se sont engagées tenant compte du contexte général de l'enseignement supérieur, de la recherche agricole et du développement rural, pour réformer les structures et les programmes. Le système de formation comportait un cycle ingénieur de quatre ans avec une année préparatoire qui se terminait par un concours et une année de tronc commun (2<sup>ème</sup> année), suivies de deux années de spécialisation en agronomie, génie rural et pêche. La

section agronomie offrait en fin de troisième année un choix entre les options phytotechnie, zootechnie ou économie rurale.

En 1988, l'Institut National Agronomique de Tunisie est habilité à délivrer le diplôme de Docteur de spécialité et Docteur d'état en Sciences Agronomiques (Décret 88-16 de janvier 1988). La première soutenance de Doctorat d'état de l'INAT s'est déroulée le 2-11-2000.

En 1995, une réforme totale de la formation de l'Ingénieur Agronome est initiée sous l'impulsion du MESRS. Le cursus passe à cinq années d'études après le baccalauréat, deux années d'études préparatoires sanctionnées par un concours national, suivies de trois années d'études en cycle Ingénieur. L'INAT assure les deux cycles jusqu'à 2006, date de délocalisation du cycle préparatoire et création de l'Ecole Supérieure des Etudes Préparatoires en Biologie et Géologie de la Soukra (ISEP-BG). Le cycle préparatoire est basé sur les fondamentaux en Biologie et géologie mais aussi sur les outils de l'ingénieur comme les mathématiques, la physique, la chimie, l'informatique et les langues. Suite à cette réforme de 1995, sept spécialités agronomiques se sont ouvertes et se sont subdivisées en 32 options. La spécialisation de l'élève ingénieur commence après un semestre d'entrée au cycle ingénieur.

En 2009, une autre réforme et une restructuration des programmes d'études ont été engagées dans le cadre d'une consultation élargie impliquant les enseignants, les étudiants et les professionnels. Les fondements de la restructuration ont porté sur la formation d'ingénieurs généralistes, polyvalents ayant de grandes capacités d'adaptation à un monde professionnel en mutation continue. A cet effet, un tronc commun en première année pour les sept spécialités a été mis en place sur des fondamentaux scientifiques et techniques et le nombre d'options a été réduit.

L'INAT comporte actuellement une école doctorale en Sciences et Techniques de l'Agronomie et Environnement, 7 départements, 7 laboratoires et 1 unité de recherche, 8 disciplines d'ingénieurs, 5 masters de recherche, 2 masters professionnels.

En 2022, l'INAT s'est engagé à mettre en place un système de management des organismes d'éducation/formation (SMOE) conformément à la norme ISO 21001 version 2018 et ce dans un objectif stratégique d'accréditation des parcours de l'ingénieur agronome de l'INAT.

## **II. Mission, Visions et Valeurs de l'établissement**

### **1. Mission :**

- ▶ Garantir la bonne gouvernance institutionnelle.
- ▶ Moderniser la formation des élèves ingénieurs visant les compétences et les bonnes pratiques de l'ingénierie agronomique.
- ▶ Outiller les élèves ingénieurs du savoir-faire pour une gestion durable de l'agriculture.
- ▶ Susciter l'entrepreneuriat et la création d'entreprise en rapport avec les secteurs stratégiques.
- ▶ Renforcer l'employabilité des ingénieurs.
- ▶ Favoriser l'épanouissement intellectuel et culturel des élèves ingénieurs, des enseignants et du personnel.

- ▶ Promouvoir une recherche innovante et durable aux services de la formation de l'ingénieur agronome

## **2. Finalité et vision stratégique :**

Une bonne visibilité en tant que première école d'Ingénieurs agronomes orientée vers des formations reconnues à l'international et des diplômés pourvus de compétences et de qualifications nécessaires pour relever les défis sociétaux.

## **3. Valeurs de l'établissement :**

Excellence, Innovation, Equité, Responsabilité sociétale, Durabilité et Internationalisation

### III. Introduction au plan d'orientation stratégique :

Dans le cadre de la préparation du Plan d'Orientation Stratégique de l'établissement, notre ambition est de forger une institution d'excellence, capable de répondre aux défis actuels et futurs dans les domaines des sciences agronomiques. Guidés par des valeurs telles que L'Excellence, La Durabilité, L'Environnement, L'Innovation, L'Internationalisation, L'Équité et La Synergie, nous nous efforçons de consolider nos fondements et de développer de solides partenariats.

Notre Plan d'Orientation Stratégique pour la période 2023-2025 repose sur neuf piliers fondamentaux. Nous aspirons à devenir un véritable incubateur du savoir, où la recherche et le développement jouent un rôle central. Notre objectif est de créer un espace de liberté propice à la construction d'une société instruite, prospère et équitable.

Atteindre ces objectifs nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de notre institut. En unissant nos forces enseignants, étudiants, chercheurs, équipe administratif et partenaires externes, nous pourrions répondre aux objectifs de notre plan. La collaboration active de chacun sera essentielle pour la concrétisation de notre politique qualité.

Le Plan d'Orientation Stratégique de l'établissement est une feuille de route qui oriente nos choix et nos actions. Il nous permet d'anticiper les défis futurs avec confiance et détermination. En suivant ce plan, nous sommes convaincus que toutes les parties prenantes soit satisfaits des services rendus par l'institut assurant nos engagements envers la société et jouant un rôle majeur dans développement durable du pays.

À travers notre propre Plan d'Orientation Stratégique, nous nous alignons sur la vision d'avoir plus de visibilité en tant que grande école d'Ingénieurs. Etre reconnu comme une école d'ingénieur orientée vers des formations, dispensées par des enseignants compétent, reconnues à l'international et des diplômés capables de relever les enjeux de la société et munis des compétences et des qualifications qui leur permettent de réussir dans un monde des affaires en perpétuel changement. et nous capitalisons sur la spécificité de l'enseignement supérieur en général et dans notre formation en sciences agronomiques en particulier. Nos axes d'orientation Stratégique sont les suivants :

**Axe 1 :** Amélioration continue des curricula et de l'esprit d'entrepreneuriat pour une meilleure employabilité des apprenants et visibilité de l'INAT.

**Axe 2 :** Renforcement des partenariats académiques, professionnels et sociétaux à l'échelle nationale et internationale.

**Axe 3 :** Mise à niveau des compétences du personnel académique, administratif et technique.

**Axe 4 :** Promotion d'une politique de recherche orientée vers le développement durable; l'innovation scientifique, pédagogique et didactique pour la diffusion des techniques et technologies pertinentes.

**Axe 5 :** Dynamisation de la vie universitaire et encouragement des activités extra-pédagogiques en lien avec la profession pour un meilleur savoir être et savoir faire des apprenants.

En suivant ces axes, nous nous engageons à construire un enseignement de qualité qui soit à la fois attractif et innovant. Nous cherchons à promouvoir une recherche de qualité, une vie étudiante épanouie, une carrière épanouissante pour nos enseignants et notre personnel, un rayonnement international, une gestion éthique et une synergie renforcée avec notre territoire. Ensemble, nous façonnons l'avenir de nos apprenants, en tant qu'acteur majeur dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement, contribuant au progrès de la société et à la promotion de nos activités académiques et scientifiques.

#### **IV. Les axes d'orientation stratégiques**

# **Axe 1: Amélioration continue des curricula et de l'esprit d'entrepreneuriat pour une meilleure employabilité des apprenants et visibilité de l'INAT.**

## **a. Etat actuel :**

La formation de l'ingénieur agronome de l'INAT est construite pour 7 parcours selon des exigences académiques et scientifiques nationales et internationales. Des plans d'étude sont élaborés et validés par le conseil scientifique. Chaque parcours est doté d'un référentiel des métiers et compétences spécifiques. Ces derniers serviront à i) former des ingénieurs compétents et ouverts sur les exigences de la profession ii) améliorer l'employabilité iii) rendre la formation plus attractive et compétitive.

## **b. Vision :**

Vu ce qui précède, une évaluation et une révision de la formation d'ingénieurs agronome s'impose dans le but de s'aligner aux référentiels des métiers et compétences reconnus à l'échelle internationale.

## **c. Objectifs :**

- ▶ Instaurer un système d'évaluation et d'amélioration continue pour une certification ISO 21001 V 2018
- ▶ Accréditer les 7 parcours de formation ingénieur de l'INAT.
- ▶ Suivi de l'employabilité de l'ingénieur agronome de l'INAT.

## **d. Méthodes et moyens :**

- ▶ Accompagnement par un bureau d'études spécialisé et certifié dans le domaine.
- ▶ Les ressources humaines (administratifs, enseignants, étudiants et partenaires socioéconomiques) sont mobilisées et réparties par processus
- ▶ Constitution d'une commission d'accréditation
- ▶ Recrutement d'un expert/consultant pour la mission de formation, assistance administrative et Logistique de la commission d'accréditation (CA)
- ▶ Le projet PAQ-DGSE « InnovINAT ».

## **e. Activités :**

- ▶ Elaboration du rapport du diagnostic par rapport aux exigences de la norme ISO 21001 Communication des collaborations.
- ▶ Préparation et exécution d'un plan d'action pour la certification Restitution des résultats et acquis.
- ▶ Etablir la cartographie des différents processus
- ▶ Formation sur les exigences de la norme ISO21001 version 2018
- ▶ Formation sur l'audit interne
- ▶ Conception des processus et formalisation de la documentation du SMOE
  
- ▶ Audit interne

- ▶ Révision par rapport à l’audit
- ▶ Elaboration de la revue de direction
- ▶ Evaluation externe
- ▶ Préparation de l’auto-évaluation (Formation sur les critères et les exigences de différents organismes certificateurs/accréditeurs : CTI, IEAQA, EUR-Ace AsiinRevius)
- ▶ Préparation du dossier de recevabilité pour une accréditation CTI : Elaboration des référentiels des métiers et des compétences pour chaque parcours
- ▶ Le déroulement du processus d’auto-évaluation
- ▶ Interprétation des résultats et établissement des plans d’actions correctives
- ▶ Etablissement et présentation d’un rapport final sur l’exécution du plan d’action pour l’accréditation
- ▶ Evaluation externe d’accréditation
- ▶ Réaliser des enquêtes auprès de la profession
- ▶ Réaliser des enquêtes auprès des diplômés de l’INAT
- ▶ Faire participer la profession à la formation de l’ingénieur

## **Axe 2 : Renforcement des partenariats académiques, professionnels et sociétaux à l’échelle nationale et internationale**

### **a. Etat actuel :**

Dans l’objectif de développement des liens avec le monde aussi bien scientifique que professionnel, l’INAT signe annuellement plusieurs conventions de partenariats avec des universités internationales (mobilité double diplôme; projets de recherche; écoles de terrains et d’été; stages...) et des institutions socioéconomiques (transfert des techniques et technologies; ateliers de formation des formateurs; recherche-développement; stages d’étudiants...).

### **b. Vision :**

Faire de l’INAT un pôle de connaissances scientifique et technique de référence pour les sociétés scientifique et socioéconomique.

### **c. Objectifs :**

- ▶ Une visibilité académique, scientifique et professionnelle plus significative.
- ▶ Une participation et une intégration du monde socioéconomique à impact.
- ▶ Rapprochement de l’apprenant à la profession.

### **d. Méthodes et moyens :**

- ▶ Candidater pour participer en tant que partenaire ou maître d’œuvre à des projets académiques ou de recherches scientifiques.
- ▶ Signer des conventions des partenariats ou des mémorandums d’accord avec des institutions
- ▶ Universitaires ou de développement socioéconomique.
- ▶ Programmer des mobilités; ateliers; forums d’entreprises...

- ▶ Les projets ERASMUS+, PRIMA, TRANSFRONTALIER, HORIZON EUROPE, VALORISATION DE LA RECHERCHE...

e. **Activités** :

- ▶ Exécution d'un plan des actions de communication
- ▶ Participer/ coordonner des projets/ conventions de recherche/ développement
- ▶ Développer davantage la mobilité des apprenants dans les espaces professionnels

### **Axe 3 : Mise à niveau des compétences du personnel académique, administratif et technique.**

a. **Etat actuel** :

Un programme annuel de formation est établi. En plus de l'INAT, le personnel administratif et enseignant bénéficient d'autres formations organisées par IRESA, UCAR et institutions partenaires

b. **Vision** :

Mise à niveau et amélioration des compétences du personnel. La digitalisation des procédures en lien avec la communication représente une priorité.

c. **Objectifs** :

- ▶ Garantir une efficacité et une efficience des services rendus pour une satisfaction de toutes les parties prenantes

d. **Méthodes et moyens** :

- ▶ Formations
- ▶ Moyens propres de l'institution et projets divers.

e. **Activités** :

- ▶ Elaboration d'un programme de formation annuelle

### **Axe 4: Promotion d'une politique de recherche orientée vers le développement durable; l'innovation scientifique, pédagogique et didactique pour la diffusion des techniques et technologies pertinentes.**

a. **Etat actuel** :

Vu le contexte actuel lié à l'évolution rapide des techniques et technologies de production contrastées au changement climatique, la formation de l'ingénieur se base sur des curricula visant un développement durable de l'agriculture. Cette formation puise ses fondamentaux ainsi que les pratiques des acquis de la recherche scientifique et technique.

**b. Vision :**

Mettre à la disposition de l'apprenant tous les outils pédagogiques et pratiques innovants émergeant de la recherche et nécessaire à sa formation en tant qu'ingénieur de développement durable.

**c. Objectifs :**

- ▶ Moderniser la formation en adéquation avec la recherche innovante et le développement durable
- ▶ Instaurer une politique de recherche en harmonie avec l'évolution des techniques et technologies.

**d. Méthodes et moyens :**

- ▶ Inviter des compétences en matière de développement durable.
- ▶ Programmer des formations et des ateliers de sensibilisation des formateurs et des apprenants.
- ▶ Participer à des projets de recherche et développement durable.
- ▶ Les moyens utilisés sont issus des projets nationaux y compris le PAQ-DGSE et internationaux.

**e. Activités :**

- ▶ Création d'une commission recherche et innovation
- ▶ concours d'innovation et d'entrepreneuriat
- ▶ Coaching et formation des étudiants
- ▶ Equipement d'une salle modèle pour la pédagogie active

## **Axe 5: Dynamisation de la vie universitaire et encouragement des activités extra-pédagogiques en lien avec la profession pour un meilleur savoir être et savoir faire des apprenants.**

**a. Etat actuel :**

Annuellement deux grands évènements en lien directe avec la vie universitaire sont organisés

- Le forum de l'emploi et des stages
- La journée olympique.

D'autres programmes viennent dynamiser la vie universitaire comme les activités culturelles et scientifiques presque hebdomadaires conduits par les associations et clubs des étudiants. Les structures ainsi que lesprojets de recherche contribuent davantage à faire participer activementles étudiants au déroulement d'ateliers et forums en présence de la profession.

**b. Vision :**

Instaurer à l'INAT un espace interprofessions où l'étudiant-ingénieur est considéré comme un centre de gravité pour l'acquisition de toutes compétences nécessaires et utiles.

**c. Objectifs :**

- ▶ Assurer une ambiance de formation attractive pour les étudiants
- ▶ Rapprocher la profession *via* sa participation à la dynamisation de la vie universitaire

**d. Méthodes et moyens :**

- ▶ Nouer des liens de confiance et de partenariat durables avec la profession
- ▶ Appuyer et encourager les étudiants à promouvoir les activités sportives, culturelles et scientifiques
- ▶ Pérenniser la programmation annuelle du forum de l'emploi et des stages.
- ▶ Le sponsoring, PAQ-DGSE, les projets et les conventions de recherche et développement.

**e. Activités :**

- ▶ Création d'un bureau de relation avec les étudiants
- ▶ Equipement de l'espace santé de l'INAT
- ▶ Programmer des visites de psychologues
- ▶ Programmer des visites de médecin universitaire
- ▶ Création d'un comité des clubs
- ▶ Espace dédié aux activités Estudiantines.
- ▶ Journée d'intégration
- ▶ Organisation de la journée culturelle
- ▶ Organisation d'une journée sportive
- ▶ Organisation de journées scientifiques et doctoriales
- ▶ Journée d'information PEEC